



Au chevet des entrepreneurs

Réseau Entreprendre, Adie, France Active, Initiative France, BGE... En temps « normal », ces réseaux prodiguent appui et financement aux créateurs d'entreprise. Depuis un an, ils sont sur le pont pour les aider à tenir bon dans cette crise sans précédent qui complique singulièrement l'entrepreneuriat. « Nous avons fait en sorte de ne laisser aucun chef d'entreprise seul en appelant de manière proactive chacun de nos lauréats », explique Olivier de La Chevasnerie, président de Réseau Entreprendre.

Entre mars et mai, les quelque 2 000 salariés et bénévoles de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) ont eux aussi fait chauffer leur téléphone : près de 100 000 coups de fil à des chefs d'entreprise pour prêter une oreille attentive à leurs doutes et à leurs difficultés. « Pour certains, le ciel leur était tombé sur la tête avec la fermeture administrative de leur entreprise », raconte le président de l'Adie, Frédéric Lavenir.

Des prêts rééchelonnés

« Toutes les petites entreprises ont souffert d'un problème d'accompagnement, d'un manque de conseils et de communication », souligne pour sa part Pierre-René Lemas, président de France Active, qui a accompagné plus de 30 000 entrepreneurs sur 2020. « Certains étaient dans la sidération », rappelle Isabelle Larregne, directrice du développement de BGE PARIF. Pour qu'ils ne s'écroulent pas et restent dans une bonne dynamique, BGE a cherché à remobiliser les entrepreneurs et porteurs de projets. « Nous les avons incités à utiliser ce

temps disponible pour prendre du recul, réfléchir à leur projet et se former », ajoute Isabelle Larregne. Les réseaux ont ainsi poussé les entrepreneurs à se former et à se mettre au numérique. Leur rôle a basculé sur des réponses d'urgence non-stop. « On a déporté 65 % de notre activité uniquement sur ce soutien », précise Pierre-René Lemas.

Les réseaux ont informé et conseillé les chefs d'entreprise sur les aides à leur disposition. Courriels d'information, aide pour le montage des dossiers, sensibilisation des pouvoirs publics et des collectivités territoriales aux difficultés rencontrées par les dirigeants, aide sur les outils numériques... Ils ont aussi servi de relais à l'action de l'État. Initiative France, qui a soutenu 31 000 entreprises en 2020 – soit une hausse de 70 % de son activité –, s'est chargé d'analyser le bien-fondé de l'octroi des financements publics aux entreprises : « Plusieurs acteurs publics nous confient la décision sur leurs ressources », explique Bernadette Sozet, sa déléguée générale. Le réseau a aussi accordé, par l'intermédiaire du ministère de la Ville, 1 100 primes aux TPE et indépendants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



Olivier de La Chevasnerie, président de Réseau Entreprendre. JEAN-CHRISTOPHE MARMARA/LE FIGARO

Tous n'ont pas souhaité surenchérir sur les actions du gouvernement. « Nous n'avons pas besoin de distribuer de liquidités en plus de la trésorerie fournie par l'État », soutient Pierre-René Lemas. France Active a néanmoins réaménagé 1 million de prêts solidaires et rééchelonné 15 000 prêts pour un montant de 102 millions d'euros. De même, l'Adie a rééchelonné 25 000 prêts tandis qu'Initiative France a suspendu pour quelques mois le remboursement de ses prêts d'honneur. La difficulté pour les entreprises est de reconstituer leurs fonds propres. À partir de mai 2020, l'Adie a accordé – à hauteur de 15 millions d'euros – des prêts d'honneur à taux zéro avec un différé de deux à deux ans et demi. France Active a, de son côté, distribué des « prêts de relève solidaire », à taux zéro, jusqu'à 100 000 euros sur 18 mois pour tenir jusqu'à fin 2020. En complément, le réseau a collecté près de 100 millions d'euros pour in-

vestir en fonds propres ou quasi-fonds propres. « *C'est la vraie voie pour sortir de la crise et amorcer la reprise* », conclut Pierre-René Lemas.

Il s'agit maintenant de préparer l'après-crise et d'aider les chefs d'entreprise à repenser ou à faire évoluer

leur activité, trouver de nouveaux marchés. « *Un restaurateur s'est lancé dans des ateliers de cuisine tandis qu'un opticien a troqué son magasin pour des rendez-vous à domicile et a réussi à doubler son activité* », énumère Bernadette Sozet. « *Les entrepreneurs ont fait preuve d'une rési-*

lience impressionnante pour innover et faire évoluer leur offre, remarque Frédéric La-venir. Mais ils ont besoin d'un coach et d'un guide pour partager et confronter leurs idées. » | ■

par C. D. S.

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

112

112 milliards d'euros Ventes en ligne de produits et services sur internet en 2020, en hausse de 8,5 % sur un an

13,4% Part du commerce de détail sur internet en 2020, contre 9,8 % en 2019

61 euros Panier moyen de l'e-commerce en 2020, contre 59 euros en 2019 *Source : Fevad*

